ıances environnementales		
iveau sonore:		
l'arrêt		84dB(A) à un régime de 1350tr/min
ı marche (dB(A))		77,8
iveau des émissions d'échappement:		Euro VI-C
nissions d'échappement:		
uméro de l'acte réglementaire de base et du dernier acte glementaire modificatif applicable:		595/2009*627/2014C
.1. Procédure d'essai: SC	CO: --- HC: --- NOx: --- HC + NOx: --- Particules: ---	
pacité de la fumée (ELR): (m^{-1})		Not applicable
.2 Procédure d'essai: /HSC (EURO VI)	CO (mg/kWh):	16.97
	THC (mg/kWh):	1.94
	NMHC (mg/kWh):	-
	NOx (mg/kWh):	24.27
	THC + NOx (mg/kWh	-
	NH3 (ppm):	2.99
	Particules (masse) (mg/kWh):	2.31
	Particules (nombre) (#/kWh):	1.26E+11
.1. Procédure d'essai: TC (le cas échéant)	CO: --- NOx: --- NMHC: --- THC: --- CH4: --- Particules: ---	
.2 Procédure d'essai: VHTC (EURO VI)	CO (mg/kWh) :	79.77
	NOx (mg/kWh):	201.45
	NMHC (mg/kWh):	-
	THC (mg/kWh) :	0.49
	CH_4 (mg/kWh):	-
	NH3 (ppm):	0.73
	Particules (masse) (mg/kWh):	2.63
	Particules (nombre) (#/kWh):	1.04E+11
umées, valeur corrigée du coefficient d'absorption : (m^{-1})		0.50 595/2009*627/2014C
téceptionné selon les exigences en matière de conception pplicables pour le transport de matières dangereuses :		Non
temarques:		---
téduction du couple:		TR25C
argeur maximale admissible:		(2600 pour le transport de marchandises sous température contrôlée)

DUPLICATE

CERTIFICAT DE CONFORMITE CE

VEHICULES INCOMPLETS

Le soussigné, Mr Philippe BAUDOUIN , certifie par la présente que le véhicule:

0.1	Marque (Raison sociale du constructeur) :	RENAULT
0.2	Type : Variante : Version :	PRA3 UPZ42M NARRE4680M0NA25NNR1
0.2.1	Nom commercial :	C
0.2.2	Dans le cas des véhicules réceptionnés en plusieurs étapes, renseignements relatifs à la réception par type du véhicule de base / du véhicule au stade antérieur(énumérer les renseignements correspondant à chaque stade):	---
0.4	Catégorie de véhicule :	N3
0.5	Raison sociale et adresse du constructeur:	RENAULT TRUCKS SAS 99, route de Lyon 69802 Saint-Priest – France
0.51	Dans le cas des véhicules réceptionnés en plusieurs étapes, raison sociale et adresse du constructeur du véhicule de base / du véhicule au(x) stade(s) antérieur(s):	--- avant gauche
0.6	Emplacement et méthode de fixation des plaques réglementaires : Emplacement du numéro d'identification du véhicule:	Collées ou rivetées dans l'encadrement de la porte avant gauche Frappé à froid sur le cadre châssis, à l'extérieur du longeron droit, au niveau de la roue avant
0.9	Nom et adresse du mandataire du constructeur (le cas échéant) :	---
0.10.	Numéro d'identification du véhicule: est conforme à tous égards au type décrit dans la réception: délivrée le:	VF621J163JB000135 e2*2007/46*0162*19 2017-06-21

- et ne peut pas être immatriculé à titre permanent sans d'autres réceptions.

St Priest, 2017-10-12



627